Concours interne pour le recrutement de Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
Session 2023

Epreuve d'admissibilité

Epreuve de cas pratique à partir d'un dossier portant sur des problématiques liées à la justice

Durée : 3h00 ; coefficient : 2

SUJET PRINCIPAL :

Votre DFSPIP vous demande de mettre en place un stage de citoyenneté en milieu ouvert, vous le formaliserez de manière pratique et opérationnelle par le biais d'un fiche action

---

Cette épreuve vise à vérifier les qualités rédactionnelles des candidats, leur capacité d'analyse et de synthèse ainsi que leur aptitude à proposer des solutions de manière argumentée et organisée.
Il est attendu une réflexion globale et objective autour d'un sujet.
Il est attendu une structuration des idées et des capacités de synthèse en s'inspirant des documents transmis.

Le sujet a été choisi en lien avec l'exercice du métier pour lequel les candidats se sont inscrits. Il s'agit de se projeter dans le métier que l'on s'apprête à embrasser et donc de faire preuve de praticité afin de démontrer l'exacte compréhension du métier de conseiller. Il s'agit donc de mesurer la connaissance du fonctionnement des SPIP.

Une fiche action a été transmise dans le dossier documentaire, il pouvait alors s'agit de reprendre la forme et de l'adapter au stage citoyenneté proposé et détaillé dans le document 1.

Le candidat pouvait faire preuve d'une certaine imagination en proposant le déploiement de l'action au sein de n'importe quel SPIP de France en lien avec une association/structure adaptée à la thématique.

Le corrigé ci-dessous s'inspire de l'action proposé par le SPIP de Caen en lien avec le Mémorial de Caen (voir Document 1). Il s'agit d'un stage citoyenneté développé en milieu ouvert.
Il s'agit d'une idée, d'un fil rouge. La fiche action pouvait être agrémentée de connaissances diverses sur la question.

FICHE ACTION
Stage citoyenneté avec Le Mémorial de Caen

SPIP/Etablissement concerné : SPIP14 / Milieu ouvert

Date de rédaction de la fiche : **

Référent pénitentiaire : Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du milieu ouvert et Chef d'antenne du SPIP 14

Partenaire : Le Mémorial de Caen en la personne de Stéphane Grimaldi, Directeur Général du Mémorial de Caen

Référent du projet : SPIP 14 / Personne à contacter : **

Nouvelle action

DESCRIPTIF DE L'ACTION « STAGE DE CITOYENNETE » avec le Mémorial de Caen

Objectifs :
- Rappeler les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine ;
- Faire prendre conscience des devoirs qu'implique la vie en société et encourager le vivre ensemble ;
- Partager un temps d'apprentissage historique en discutant et en parcourant le Mémorial en lien notamment avec le devoir de mémoire.

Description du projet :

En lien avec le plan de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2015-2017 de la délégation interministérielle de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (cf document), deux actions sur deux jours seront proposées.

Il s'agira d'abord d'un accueil par le partenaire d'un groupe de huit personnes ayant accepté de suivre le stage de citoyenneté afin de se voir raconter l'histoire du XXème siècle, et plus particulièrement de la Seconde guerre Mondiale par le Mémorial de Caen. Cet accueil se fera en salle close animé par le Directeur lui-même. La matinée sera consacrée à l'histoire du Mémorial, un retour vers les fondamentaux et à l'essence de la vie en société.
Il s'agira ensuite de suivre le parcours offert par le Mémorial relatif à l'antisémitisme et au racisme sur le temps de l'après-midi.
La matinée du second jour débutera par un retour sur la visite de la veille et la poursuite de la visite.
Le stage se clôturera sur la dernière après-midi par le visionnage d'images, textes et films invitant chacun à porter un regard bienveillant sur le monde. Un débat s'en suivra.

Modalités de mise en œuvre :

- ➔ Prise en charge des PPSMJ : collective
- ➔ Nombre de séance : deux par an
- ➔ Nombre de participants par séance : jusqu'à 8 personnes
- ➔ Condition de la mise en œuvre : deux jours consécutifs

Calendrier de mise en œuvre de l'action :

Début de la première action prévue en avril 2023 / seconde action en septembre 2023.
Bilan en décembre 2023 avec le partenaire.

PUBLIC CONCERNE :

Public cible : personnes ayant été condamnées à suivre le stage en lien avec une peine alternative à l'emprisonnement, condamnées dans le cadre d'une composition pénale ou personne pour qui le stage a été proposé dans le cadre d'une mesure alternative aux poursuites (l'accomplissement de stage éteint l'action publique).
Le public cible peut également provenir d'une évaluation posée par le SPIP, et ce en opportunité.

Nombre de participants envisagé : 8 personnes par session.

Modalités d'information du public : affichage en salle d'attente / information du conseiller.

Modalités de sélection et/ou d'orientation vers le partenaire : inscription en lien avec le caractère obligatoire du stage / inscription sur la base du volontariat avec validation en commission pluridisciplinaire interne du SPIP.

Observations éventuelles sur le public concerné : le stage est à destination des personnes pour qui les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine ne sont pas acquises.

Modalités de retour au référent de l'action sur le déroulé général : retour de l'action dans le cadre d'une réunion de bilan en présence du partenaire et des agents du SPIP qui suivra la session.

MOYENS DE MISE EN ŒUVRE :

Matériel nécessaire au bon déroulement de l'action : matériel assuré par le partenaire lui-même compte tenu du déroulement de l'action au sein du Mémorial

Intervenants : Directeur du Mémorial de Caen et guides à disposition dans le cadre de la visite.
Personnel pénitentiaire, Directeur ou référent de la thématique, présent également notamment dans le cadre de l'accueil et de la fermeture du stage.

BUDGET :

/ assuré par le partenaire lui-même.

EVALUATION DE L'ACTION :

Critères d'évaluation :

Indicateurs quantitatifs : pour les personnes orientées
Objectifs visés : une participation de la moitié des inscrits.

Indicateurs qualitatifs :

- Echanges entre les personnes participantes et intervenants : curiosité exprimée, échanges, demandes d'informations